

Houilles le 12 septembre 2015

Objet : Désignation des parents délégués en conseil de classe et préparation de la liste des candidats au conseil d'administration du collège Maupassant.

Chers parents,

La FCPE va présenter, comme les années précédentes, une liste électorale au conseil d'administration du collège Maupassant. Les élections auront lieu le 9 octobre mais les listes doivent être déposées auprès de l'établissement pour le 28 septembre.

Ce courrier constitue donc un **appel à candidature** (des liens d'inscriptions sont disponibles ci-dessous) et contient les informations nécessaires à la compréhension du processus électoral.

N'hésitez pas à faire passer ce mail à tout parent d'élève du collège désireux de nous rejoindre.

Parallèlement, une liste de délégués pour représenter les parents dans les conseils de classe doit être constituée.

Comme annoncé dans les documents de rentrée, vous pourrez déjà nous rencontrer :

- lors de la **réunion du 14 septembre** organisée par les 2 collèges de la ville, **à 18H au collège Lamartine, 23 rue Thiers** ;
- le conseil local de la FCPE de Houilles organise également son assemblée générale le **vendredi 18 septembre à 20H30 salle Michelet**.

Constitution des listes de délégués aux conseils de classe:

Deux parents désignés (plus 2 suppléants) peuvent représenter les parents dans les conseils de classe. Ils sont désignés par le chef d'établissement à partir de listes fournies par les fédérations de parents élues au conseil d'administration du collège. Cette répartition se fait au prorata des suffrages obtenus par les fédérations lors de l'élection au conseil d'administration.

Si vous voulez **représenter la FCPE au conseil de classe**, nous vous invitons:

- à renvoyer rapidement votre bulletin d'adhésion FCPE délivré le jour de la rentrée (ou téléchargeable sur fcpehouilles.wordpress.com),
- à inscrire votre nom et votre (vos) souhait(s) de classe(s) sur le lien suivant :
<https://www.inscription-facile.com/form/skJBPj7mURctTPPCzBaW>
(ou par retour d'email si vous n'arrivez pas à vous connecter).

Nous nous efforcerons de réaliser vos souhaits, sachant que nous devons nous accorder avec les autres fédérations de parents classe par classe. Si un choix s'avère nécessaire, nous privilégierons les parents s'investissant le plus dans la vie du collège (c'est à dire au conseil d'administration).

Votre rôle :

- Collecter les questions et remarques des parents avant le conseil de classe (3 par an)
- participer au conseil de classe ;
- faire un compte rendu communicable à la FCPE, aux parents via l'établissement.

Constitution des listes de candidats au conseil d'administration (CA) :

La FCPE souhaite présenter des candidats et suppléants au conseil d'administration. La liste doit être déposée au plus tard le 28 septembre.

Les élus porteront la voix de la FCPE et des parents, au CA et aux différentes commissions.

Notre objectif est d'avoir un maximum de participants aux CA et au moins un participant à chaque commission (qui doit être élu au CA).

Il est donc essentiel d'avoir des représentants pouvant se libérer pour au moins une partie de ces événements, représenter les intérêts des parents et des élèves et rendre compte des délibérations auprès des parents et de la FCPE. Il est donc important de constituer une liste de parents motivés et dont l'ordre des candidats reflétera au moins en partie le niveau d'investissement de chacun.

Indépendamment de ce critère de sélection, il nous semble primordial que nos actions soient au maximum le résultat de décisions collectives.

Nous proposons donc que **les parents intéressés par une participation au CA** (comme titulaires ou suppléants) :

- adhèrent à la FCPE ;
- complètent le lien suivant en précisant leurs disponibilités pour une réunion préparatoire de la liste à l'une des dates suivantes (17, 21 ou 22 septembre) :

<https://www.inscription-facile.com/form/vqYxan5jHsQf279icT9i>

(ou par retour d'email si vous n'arrivez pas à vous connecter).

Les thèmes abordés lors de la réunion seront les suivants:

- échanges sur le fonctionnement et l'actualité du collège ou nationale ;
- notre rôle, les commissions, le CA ;
- validation de la profession de foi ;
- constitution de la liste ;
- photo de groupe (si possible).

Je reste à votre disposition pour toute explication complémentaire.

Cordialement,

Nicolas Lemettre